



Forestry France devient membre de FSC France

Issu du développement régional et international du cabinet Coudert, né en 1902, et de la diversification de ses activités de gestion et de valorisation des ressources forestières, Forestry France a rejoint la gouvernance de FSC France en juin 2023.

août 31, 2023



© Forestry France

Cabinet familial aujourd'hui devenu entreprise à mission, Forestry France est le résultat de la fusion de 8 cabinets installés sur l'ensemble du territoire français, dont le cœur de métier est la gestion et l'expertise de forêts privées. L'entreprise, dont la raison d'être est de « *valoriser et pérenniser ensemble les arbres, les forêts et les espaces ruraux* », regroupe aujourd'hui près de 70 collaborateurs, et est présidé par Sylvestre Coudert, dont la famille a été à l'origine de la reconnaissance du métier d'expert forestier.

Eric Boittin, Directeur général de Forestry France, nous présente l'entreprise et son développement plus en détails et répond à nos questions sur sa démarche avec FSC.

Pouvez-vous présenter l'histoire de votre entreprise et vos différents métiers ?

L'histoire de Forestry France est bien remplie, puisque la création du cabinet d'expertise forestière Coudert remonte à 1902. Il s'agissait alors d'une structure familiale basée en Corrèze. Lorsque Sylvestre Coudert a repris la direction du cabinet dans les années 2000, une phase de diversification des activités a été mise en place, afin de toucher de nouveaux secteurs, de s'implanter sur de nouveaux marchés et d'accompagner de nouveaux types clients.

Nous avons donc intégré petit à petit des cabinets implantés en région, et développé notre présence en France et à l'étranger, en nous associant au cabinet américain F&W Forestry. Aujourd'hui nous avons une dizaine de bureaux en France, qui mobilisent des forestiers passionnés et qui partagent des valeurs et une vision commune d'une gestion des forêts respectueuse de la nature.

Forestry France possède trois pôles d'activités : le premier dédié à l'arboriculture et au travail des arbres en milieux anthropiques. Le deuxième concerne l'énergie et les infrastructures. Et enfin, le pôle forestier, plus développé, qui propose des actions d'expertise, de gestion, de réflexion autour de portefeuilles d'actifs forestiers, et d'accompagnement dans tous les aspects du suivi de forêts.

Quelles sont vos typologies de clients ?

Nos clients sont aujourd'hui très variés, et nous travaillons à la fois avec des propriétaires privés particuliers, des propriétaires institutionnels (assurances, banques, fonds d'investissement...), ou encore des collectivités locales et des entreprises étrangères. Nous les accompagnons dans la gestion de leurs actifs forestiers, et gérons plus de 120 000 hectares sur l'ensemble du territoire français.



© E. Boittin / Forestry France

Selon vous, quels sont les grands enjeux des forêts à venir, et comment y répondre ?

Nous avons besoin des forêts et de tout ce qu'elles nous apportent, notamment leurs services de régulation du climat et de captation du carbone. Malheureusement, elles sont soumises à des aléas climatiques de plus en plus forts, qui fragilisent ces écosystèmes. Le changement climatique est donc un enjeu majeur, tout comme la prise en compte des attentes sociétales qui évoluent.

Nous devons donc augmenter notre degré de connaissances des écosystèmes forestiers, et augmenter leur degré de naturalité, en travaillant avec et pour la nature, afin d'améliorer leur capacité de résilience. Nous avons la chance de travailler dans un secteur où l'environnemental n'est pas antinomique avec l'économique ; plus la forêt fonctionne bien et se trouve en bonne santé, plus elle génère des revenus pour le propriétaire sur le long terme.

La meilleure réponse à ces enjeux réside dans la diversité de solutions. Et FSC est l'un des bons outils pour gérer ces risques climatiques et sociétaux.

Afin de répondre à ces grandes problématiques, Forestry France s'est notamment doté d'un conseil scientifique, composé par exemple de représentants d'AgroParisTech et de France Nature Environnement, afin de valider nos outils. Il nous permet de travailler sur des aspects de gestion tels que l'adaptation des forêts au changement climatique, et d'appuyer les rapports RSE que nous réalisons pour nos clients institutionnels.

Pourquoi avoir décidé de vous engager auprès de FSC et de devenir membre de l'association ?

Intégrer FSC était une décision collective, qui rejoint notre vision globale de l'entreprise. Nous avons une politique RSE forte et avons toujours eu l'ambition d'innover et de nous donner les moyens de nous préparer aux défis à venir. Ces dernières années, nous avons mis en place plusieurs partenariats, notamment avec notre conseil scientifique, qui nous permettent d'éclairer la stratégie de Forestry France, et de profiter de regards critiques pour nous pousser à améliorer nos pratiques et nos outils.

En ce sens, la prise en compte des avis et des interactions avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gestion forestière est fondamentale pour notre société. C'est pour cela que nous avons souhaité nous impliquer et participer activement dans le réseau de FSC, pour échanger et partager les bonnes pratiques, parallèlement à une démarche de certification FSC de Gestion forestière pour 5 premières forêts, actuellement en cours.

Selon vous, quels sont les bénéfices de la certification FSC ?

La certification FSC peut nous apporter plusieurs avantages, en particulier la crédibilité et la reconnaissance de nos pratiques. Une gestion forestière responsable qui prend en compte la biodiversité et l'environnement permet une minimisation des risques apportés par le changement climatique, notamment sur la partie économique. C'est aussi une opportunité d'intégrer les parties prenantes dans notre gestion, car elles nous demandent d'expliquer et de communiquer, ce qui n'est pas forcément le point fort des forestiers !

Les règles FSC viennent aussi nous challenger sur des sujets sociaux, comme l'égalité hommes-femmes, et donc de progresser en interne. Le processus de certification, actuellement en cours, nous a permis de sensibiliser les collaborateurs, et d'avoir un projet d'entreprise global, en phase avec notre mission.

Du côté des propriétaires, la certification leur permet de valoriser leurs bonnes pratiques, et de leur apporter une visibilité. Faire partie d'un réseau est également intéressant, car c'est toujours enrichissant d'échanger entre forestiers.

Enfin, la certification nous permettra également d'adapter et de préparer nos forêts pour anticiper les besoins de la société et de nos clients, plus précisément les entreprises et acteurs institutionnels, notamment sur leurs stratégies carbone, biodiversité et accueil du public. Pour cela, nous aimerions prétendre à des projets Services écosystémiques, et ainsi diversifier les revenus forestiers, en accompagnant toujours mieux nos forêts face aux problématiques climatiques et de perte de biodiversité.

Selon vous, comment encourager les propriétaires forestiers à s'engager dans une démarche de certification FSC ?

La certification FSC n'est pas un but en soi, cela doit découler d'un engagement profond.

Aujourd'hui, le paysage des propriétaires forestiers évolue petit à petit, et reflète la société civile, avec un rajeunissement des profils et de nouvelles attentes. La certification FSC est un outil différenciant et qui peut être attractif pour ces propriétaires, en répondant à des besoins environnementaux et sociaux urgents.



FSC® France

Résidence Hoche – Bâtiment A
8 Boulevard de la Paix, 56 000
Vannes, France

E-mail: info@fr.fsc.org

Téléphone: 02 97 63 08 29

Nous contacter

FSC International